

Réf: Dossier N° 118342

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE MAGMA DE L'IMMOBILIER » en abrégé « LEMI »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON TOIT
ROUGE à côté de la pharmacie TIZRA., Lot 4801, Ilot 469

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE MAGMA DE L'IMMOBILIER » en
abrégé « LEMI »

Objet : Infrastructures ;
Hydrauliques ;
Electricités ;
Equipements de bureau ;
Lotissement ;
Syndic immobilier ;
Gestion immobilière ;
Réhabilitation et rénovation immobilière ;
Achats et ventes immobiliers ;
Transport ;
Commerce.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE à côté de la pharmacie TIZRA., Lot 4801, Ilot 469

Dirigeant(s): M ALLOH SYLVESTRE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-05594 du 23/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27651/GTCA/RC/2022 du 23/06/2022

